

«soutien financier» afin de pallier à certains coûts additionnels inhérents à ses incapacités. Il en va de même pour les personnes qui pourraient seulement travailler à temps partiel mais qui, de ce fait, perdraient certaines compensations essentielles (financières, médicales ou autres) ou devraient répondre à des exigences administratives supplémentaires accentuant encore plus leurs limitations ou leur dépendance à un tiers.

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (L.R.Q. c.E-20.1) présente d'autres exemples d'entrave à la réalisation d'habitudes de vie. Certains articles interdisent le recours à la Charte des droits et libertés de la personne lorsque la «personne handicapée» allègue discrimination pour non-accessibilité aux services de transport, de téléphone et aux édifices publics. De plus, la loi

oblige les employeurs à établir un plan d'embauche pour les «personnes handicapées». Pourtant, la Loi ne comporte aucune obligation d'application de ce plan. Dans les faits, cette situation exclue les «personnes handicapées» et les empêche d'être considérées comme groupe cible dans tout programme d'équité en emploi.

●

Les personnes qui ont des incapacités pourront lutter pendant bien des années encore à essayer de faire reconnaître leurs capacités avant leurs limitations. Toutefois, tant et aussi longtemps que la législation constituera un obstacle environnemental à leur participation sociale, elles vivront des situations de handicap bien plus «handicapantes» que leurs propres limitations fonctionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

FOUGEYROLLAS, P.(1993). *Le processus de production culturelle du handicap : contextes socio-historiques du développement des connaissances dans le champ des différences corporelles et fonctionnelles*. Thèse de doctorat présentée à l'Université Laval.

• • • • •

VÉCU SEXUEL ET MILIEU DE VIE DE PERSONNES PRÉSENTANT DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES MODÉRÉES

Michel Boutet, Marie-Paule Desaulniers, Rémi Coderre

PROBLÉMATIQUE

Les connaissances relatives au vécu sexuel des personnes présentant des incapacités intellectuelles sont informelles, indirectes et parfois contradictoires. La documentation actuelle à ce sujet, surtout américaine, date d'avant le mouvement d'intégration

sociale. Nous avons entrepris, comme base préalable de la création d'un programme d'éducation sexuelle, d'investiguer ce vécu sexuel tel qu'il était perçu par les personnes présentant des incapacités intellectuelles elles-mêmes et par deux personnes significatives de leur environnement. Le texte présente des outils développés dans le cadre de cette recherche, précise et

discute les résultats provisoires présentés au colloque recherche défi en mai 1995 (Boutet, Desaulniers et Coderre, 1995).

MÉTHODOLOGIE

Sélection et description des sujets

L'analyse a été effectuée, auprès de 32 personnes présentant des incapacités intellectuelles moyennes, 17 femmes et 15 hommes, de 18 à 35 ans, capables de communiquer et ne présentant ni handicap physique majeur, ni problème psychiatrique selon leur dossier médical. À chacune de ces personnes étaient pairés un membre de la famille naturelle, principalement la mère, ou un membre de la résidence de type familial (principalement la dame de la résidence de type familial), et un (une) intervenant(e) travaillant auprès du sujet.

Les sujets ont été choisis, de façon aléatoire, à partir de la clientèle du Centre des services en déficience intellectuelle (CSDI) de la région 04. Quatre sous-groupes ont été créés à partir du croisement des variables sexe et lieu de résidence.

Élaboration des instruments de mesure

Une grande attention a été accordée au respect des conditions spécifiques identifiées par Carrier et Fortin (1994) pour obtenir des informations valides auprès des personnes présentant des incapacités intellectuelles notamment en ce qui concerne l'utilisation de questions ouvertes (OU) illustrées et de questions oui/non. Les mesures portant sur les occasions de rencontre ont été réalisées avec le ISVR, révisé en 1985; celles sur l'incompétence sociale avec une traduction du Personnel Inventory for Children (1984) et celles sur l'exercice des droits à partir du test de Lachapelle, Boutet, Cloutier et Labbé (1995).

Les tests sur les comportements sexuels, les attitudes et l'identité ont été développés par les auteurs spécifiquement pour cette recherche et construits en fonction de l'utilisation d'illustrations originales

portant sur les comportements sexuels évalués et l'identité sexuelle.

RÉSULTATS

Les comportements sexuels

Les résultats montrent que 65,6 % des membres de la population investiguée ont reconnu avoir eu une expérience sexuelle. Par ailleurs, plus les comportements sexuels sont généralisés, moins ils sont fréquents; la relation d'intimité est un facteur permettant de distinguer les comportements sexuels. Alors que les comportements affectueux ne nécessitant que peu d'intimité sont fréquents (62,5%), les comportements érotiques non-génitaux le sont moins (40,6%), les caresses génitales et les relations coïtales ne sont rapportées que par un quart des sujets. Nous n'avons constaté aucune révélation de comportement homosexuel dans notre population désinstitutionnalisée et donc une normalisation des comportements sexuels des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Ce résultat doit être mis en relation avec l'attitude très défavorable des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées vis-à-vis de l'homosexualité, telle que révélée dans notre recherche. Cette attitude rend la reconnaissance de comportements homosexuels difficile et leur aveu carrément impossible. Il se dégage une prédominance de partenaires présentant des incapacités intellectuelles, ce qui signifie une vie sexuelle s'actualisant plutôt avec des partenaires présentant des caractéristiques semblables. Malgré le petit nombre de personnes investiguées présentant des incapacités intellectuelles ayant un partenaire sans ces mêmes incapacités, une différence nette se remarque entre les sexes: ce sont les femmes (23,3%) qui ont davantage tendance à avoir des partenaires non-déficients. Ce résultat peut s'interpréter selon des attentes différentes quant au degré d'autonomie du partenaire. L'analyse des comportements sexuels privés et publics montre que les comportements sexuels intimes ont lieu en privé et donc que la compréhension et l'intégration des normes de pudeur sont grandes, ce que confirme l'étude de Portelance et Marineau (1995).

Tableau 1

**Analyse de différence Oneway entre les participants de la recherche
au regard de leurs attitudes face aux comportements sexuels**

Types de comportements	PPII Moyenne (n=32)	Interv. Moyenne (n=32)	Mère FN Moyenne (n=16)	Dame RTF Moyenne (n=16)	F	P
Ensemble des comportements	1,34 a	1,96 b	1,51 c	1,87 b	37,37	,0001
Affectueux	1,42 a	1,96 b	1,60 c	1,90 b	24,03	,0001
Érotiques	1,30 a	1,96 b	1,47 a	1,86 b	29,31	,0001
Génitaux	1,30 a	1,96 b	1,46 a	1,85 b	37,65	,0001
Hétérosexuels	1,57 a	2,00 b	1,64 a	1,93 b	15,99	,0001
Homosexuels masculins	1,13 a	1,93 b	1,38 c	1,81 b	36,38	,0001
Homosexuels féminins	1,25 a	1,93 b	1,42 a	1,82 b	25,19	,0001

Note: les analyses à posteriori (Fisher' Protected LSD) sont représentées par les lettres a, b et c. Lorsque les lettres sont semblables, il n'y a pas de différence. Lorsque les lettres sont différentes, cela signifie qu'il y a des différences entre les deux moyennes.

Nos résultats indiquent que les hommes (1,97)¹¹ sollicitent sexuellement davantage que les femmes (3,61) lorsque les comportements sont plus généralisés. Nous avons constaté une certaine consommation de pornographie (43,8%) dans la population étudiée, dont le taux est apparu semblable chez les hommes et les femmes. La masturbation est assez fréquente (37,5%), mais beaucoup moins que dans la population générale où elle constitue un comportement sexuel pour 94% des hommes et 63 % des femmes de plus de 13 ans (Hunt, 1972). Ce comportement est plus fréquent chez les hommes présentant des incapacités intellectuelles modérées (60%) que chez les femmes (17,6%) (chi=6,31, P=0,01), ce qui est aussi le cas pour la population générale.

Ni le lieu de résidence (en famille naturelle ou en résidence de type familial), ni le fait d'être soit un homme, soit une femme, n'ont d'incidence sur les

comportements sexuels des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées.

Les attitudes

Les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées ont peu de comportements sexuels génitaux et y sont globalement peu favorables (1,3)¹², quel que soit leur milieu de vie. Les personnes de leur environnement semblent avoir des attitudes différentes vis-à-vis de l'expression de la sexualité des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. En général, les attitudes des intervenants sont très positives. Elles sont toujours très comparables à celles des dames des résidences de type familial et toujours différentes de celles des personnes présentant des incapacités intellectuelles. Par contre, les mères des familles naturelles manifestent les mêmes tendances restrictives que les personnes présentant des incapacités intellectuelles en ce qui concerne les comportements génitaux et érotiques et

¹¹ Échelle de cotation:
1-toujours solliciteur
2-parfois solliciteur
3-solliciteur/sollicité
4-parfois sollicité
5-toujours sollicité

¹² Échelle de cotation:
1-inacceptable
2-acceptable

les comportements homosexuels féminins. Le tableau 1 présente les données comparées quant aux attitudes des participants de la recherche face aux catégories de comportements évaluées.

Nous pouvons donc nous demander si les attitudes plus ou moins ouvertes des personnes significatives ont effectivement un impact sur l'expression de la sexualité des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Plus particulièrement, nous pouvons faire l'hypothèse d'un ensemble d'influences diverses et parfois contradictoires provenant des personnes du milieu de vie (parents et intervenants), de l'histoire personnelle et sociale de chaque personne.

Identité

Les personnes présentant des incapacités intellectuelles se sont montrées conscientes de leur identité sexuelle, mais confuses par rapport à leur stade de développement sexuel: 60% d'entre elles ne se perçoivent pas comme des adultes. Ce pourcentage élevé peut être mis en relation avec leur faible taux d'activités sexuelles génitales: la relation est nette dans les deux sens. Nous pouvons nous interroger sur la part de conditionnement social due à la perception des membres de l'entourage, à l'image qu'on leur renvoie d'eux non pas comme adultes mais plutôt comme enfant ou adolescent, bien que cette recherche ne l'ait pas mesurée directement.

Compétence sociale

Les habiletés sociales des personnes présentant des incapacités intellectuelles sont globalement perçues comme faibles, puisque la moitié d'entre elles sont considérées comme incompetentes socialement. Cette perception de leur incompétence sociale peut être une raison pour laquelle ces personnes ont peu de relations sociales sans encadrement. Nous ne voyons pas d'impact direct de cette incompétence sociale sur leurs comportements sexuels.

Les occasions de rencontres

Les personnes présentant des incapacités

intellectuelles ont peu d'activités sociales, soit en moyenne, cinq activités par mois. Ce nombre tombe à environ 3 lorsqu'on ne retient que les activités où il y a la présence d'amis. Lorsqu'on considère uniquement les activités où il n'y a pas «d'adultes accompagnateurs» cette moyenne chute à 0,53 par mois.

Malgré une attitude généralement ouverte par rapport à la sexualité de la part des personnes de leur entourage, les personnes présentant des incapacités intellectuelles ont peu de contacts intimes permis dans leur vie sociale. Elles se trouvent rarement dans des situations de petit groupe permettant de développer une intimité amoureuse ou sexuelle, par exemple en l'absence d'un adulte responsable (intervenant ou parent). Le contrôle social paraît contraignant, peu adapté à l'expression d'une sexualité adulte.

Exercice des droits

Nous avons constaté un accord général de principe pour favoriser l'exercice des droits en ce qui concerne la vie sexuelle. Seules les mères de familles naturelles semblaient un peu moins favorables à cet exercice des droits (3,06)¹³ et ce plus particulièrement au regard des activités sexuelles génitales. Cependant, ce facteur d'influence semble avoir peu d'impact direct sur la présence ou l'absence de comportements sexuels chez les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées.

CONCLUSION

En conclusion, nous constatons que les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées investiguées dans le cadre de cette recherche ont peu

¹³ Échelle de cotation:
1-Toujours
2-La plupart du temps
3-Souvent
4-Occasionnellement, rarement
5-Jamais
6-N/A

de comportements sexuels intimes comme les caresses génitales ou les relations sexuelles, qu'elles sont cohérentes dans leurs attitudes relativement restrictives face à la sexualité et en particulier face à l'homosexualité, qu'elles respectent les normes sociosexuelles, qu'elles manifestent un malaise en ce qui concerne leur identité d'adulte et sont considérées comme incompetentes socialement. Elles semblent bénéficier d'un environnement humain globalement

favorable à l'expression de leur sexualité dans un contexte privé. Cependant, nous n'avons pas trouvé de concordance entre cette attitude favorable et la vie sexuelle et affective des personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Ce paradoxe explique, en partie, pourquoi l'entourage est désemparé face à l'expression d'une vie affective, amoureuse et sexuelle chez les personnes présentant des incapacités intellectuelles.

BIBLIOGRAPHIE

BOUTET, M., DESAULNIERS, M.P., CODERRE, R. Caractéristiques personnelles, conditions de vie et expression de la sexualité. *Revue Francophone de la Déficience Intellectuelle*, numéro spécial, mai 1995. CARRIER, S., FORTIN D.(1994). La valeur des informations recueillies par entrevues structurées et questionnaires auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle; une recension des écrits scientifiques. *Revue francophone de la déficience Intellectuelle*, 5, (1), 29-41. LACHAPELLE, R., BOUTET, M., CLOUTIER, G., LABBÉ, L. (1995). Évaluation du respect de l'exercice des droits dans le cadre des interventions, I.Q.D.M., Montréal, à paraître. PORTELANCE, R., MARINEAU, N. (1995). Un monde sans sexualité? in Serban Ionescu (Eds) L'intégration des personnes présentant une déficience intellectuelle, Université du Québec à Trois-Rivières, Association Internationale de Recherche scientifique en faveur des personnes Handicapées Mentales.

.

ÉLABORATION D'UN OUTIL D'INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE POUR LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES

Normand Marineau, François Chiochio, Bernard Messier

Afin d'améliorer les programmes actuels d'intégration en emploi pour les personnes ayant des incapacités intellectuelles, plusieurs études ont tenté d'identifier les facteurs de succès et d'échec des expériences antérieures d'intégration socioprofessionnelle (Carrier, 1992; Hanley-Maxell *et al*, 1986; Hill *et al*, 1986; Salzberg *et al*, 1988; Wehman, 1981). Il apparaît qu'une multitude de facteurs, interagissant entre eux, qu'ils soient reliés à l'individu ou au milieu de travail, peuvent avoir une influence déterminante sur la réussite du processus d'intégration. En fait, certaines

études recommandent d'effectuer une évaluation beaucoup plus complète des différentes variables impliquées dans le processus d'intégration socioprofessionnelle (Karan et Knight, 1986; Renzaglia et Hutchins, 1988; Rusch et Hugues, 1990). D'autres soutiennent que la procédure d'évaluation devrait comprendre une fonction de pairage permettant d'évaluer non seulement l'ensemble des variables impliquées mais également le degré de compatibilité entre l'employé potentiel et le milieu de travail (Menchetti et Flynn, 1990; Dufour, 1994). Powell *et*